

Dossiers politiques prioritaires en 2011

Branchez-vous.

Politique budgétaire et économique

- La priorité absolue du gouvernement doit être de continuer à assurer la reprise économique et à protéger les emplois.
- Le gouvernement doit atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2015 en limitant la croissance des dépenses de programmes à une moyenne d'environ 2 p. cent par année, à compter de l'exercice 2011-2012.
- Éviter d'augmenter les impôts ou de renier la promesse de réduire le taux d'imposition des sociétés afin de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 2015.
- Gérer le programme d'assurance-emploi (AE) comme un véritable programme d'assurance. Restructurer le programme afin d'améliorer l'équité, offrir aux entreprises des mesures incitatives pour qu'elles réduisent les mises à pied, encourager l'embauche, promouvoir la mobilité de la main-d'oeuvre et s'assurer que les coûts des programmes ne freinent pas l'activité économique. Modifier la formule d'établissement des taux dans le but de balancer le compte de l'AE par rapport à un cycle opérationnel d'au plus 10 ans afin de stabiliser les cotisations de l'AE et d'atténuer les effets négatifs des cycles économiques.
- Concevoir un système fiscal plus efficace qui minimise les coûts de l'administration de l'impôt et de la conformité.
- Assurer que le système d'impôt sur le revenu des particuliers du Canada est propice à attirer et à retenir les travailleurs compétents.
- Maintenir le statu quo dans le cas du statut de créancier des régimes de pension.



Politique nationale

- Promouvoir la nécessité de créer une Stratégie canadienne de l'énergie durable qui aborde tous les aspects des nombreux enjeux stratégiques, défis et possibilités qui s'offrent aux utilisateurs et aux producteurs d'énergie.
- Encourager le développement d'un nouveau cadre de réglementation des gaz à effet de serre (GES), y compris l'établissement d'un prix pour les émissions de GES, avec des objectifs réalisables.
- Inviter le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces et les territoires de même que tous les intervenants dans le but de développer une stratégie de gestion de l'eau à l'échelle du Canada.

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

Branché!

- Investir des efforts pour restaurer l'approche à l'égard de la gestion du risque dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et réduire son exigence en matière de rapports.
- Collaborer avec les États-Unis dans le but d'assurer la sécurité frontalière tout en affectant parallèlement de façon efficace des ressources aux frontières et en réduisant les retards à la frontière.
- Promouvoir la création d'une stratégie nationale pour promouvoir l'efficacité et la compétitivité du transport.
- Développer et promouvoir des recommandations dans le but d'appuyer l'innovation pour les PME.
- Éliminer les obstacles au commerce interne et à la mobilité de la main-d'oeuvre.
- Promouvoir une stratégie d'innovation des services qui fait la promotion de la concurrence dans le secteur des services et de la croissance dans les nouveaux marchés.
- Assurer que le système d'immigration et l'optimisation des réservoirs nationaux de main-d'oeuvre aident réellement le Canada à répondre à ses besoins de travailleurs compétents.
- Renforcer l'environnement des droits de propriété intellectuelle au Canada en habilitant une législation anticontrefaçon efficace avec des mesures de mise en application adéquates. Faire adopter une législation efficace sur le droit d'auteur avec les modifications à la *Loi sur les brevets* afin de mieux protéger les brevets.
- Élaborer des politiques à la fine pointe afin de faire du Canada un chef de file dans le domaine de l'innovation.
- Améliorer les résultats de l'éducation et de la main-d'oeuvre pour les Autochtones du Canada.

Politique internationale

- Faire progresser les programmes de promotion de la Chambre de commerce du Canada relatifs à la frontière canado-américaine, à l'énergie, à la réglementation et à la propriété intellectuelle.
- Conclure une entente internationale pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter avec tous les pays les plus importants qui émettent des gaz à effet de serre, en prévoyant des engagements réalistes et réalisables.
- Faire des pressions pour encourager la conclusion du projet ambitieux d'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et la conclusion des négociations de la ronde de Doha de l'OMC.
- Promouvoir l'élargissement du commerce et les relations d'investissements avec la Chine, l'Inde et d'autres marchés clés.
- Se défendre vigoureusement contre le protectionnisme.
- S'assurer que les règles commerciales sont respectées et que les pratiques commerciales déloyales sont rapidement sanctionnées.
- S'assurer que le Canada offre un climat d'investissement prévisible à ses entreprises qui investissent à l'étranger au moyen de la négociation de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE).
- S'assurer que les approches volontaires se poursuivent en regard des initiatives de responsabilité des entreprises.



Note

Note : N'hésitez pas à communiquer avec nous directement pour obtenir plus de détails sur ces orientations de politique et sur les autres orientations de politique de la Chambre de commerce du Canada. Visitez le site Chamber.ca pour obtenir nos coordonnées.

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!